



MADAME CATHERINE DE KERSAUSON
Présidente, Chambre régionale des comptes
Auvergne, Rhône-Alpes
124-126 boulevard Vivier Merle
69503 Lyon Cedex 03

Lyon, le 23 juin 2014

Réf. : 50ML_CRC_2014

Objet : Alerte sur la gestion de l'association Entreprise Rhône-Alpes International (Erai).

Madame la présidente,

Les conseillers régionaux ont la responsabilité de s'assurer du bon emploi de l'argent public, dans une obligation de transparence et avec un souci de respect vis-à-vis des citoyens rhônalpins.

Nous avons été informés, par le vice-président chargé des finances, du contrôle que des magistrats de la Chambre Régionale des Comptes effectuent actuellement à la région Rhône-Alpes. Dans ce cadre, nous souhaitons vous signaler que la gestion et la situation financière d'un organisme en particulier, bénéficiaire d'importantes subventions régionales (10 millions d'euros annuels en moyenne), a attiré notre attention depuis de nombreux mois. Il s'agit de l'association Entreprise Rhône-Alpes International (Erai) et des ses filiales commerciales étrangères.

En vue de l'audition de son président en commission « emploi, économie, économie sociale et solidaire et innovation sociale » et de l'attribution de la subvention régionale au titre de l'année 2014 en février dernier, notre groupe politique avait souhaité que les élus puissent disposer, en amont, des éléments d'appréciation de la situation d'Erai afin de prendre une décision éclairée.

Cette audition n'a apporté aucun éclairage. Au contraire, elle a confirmé l'opacité de la gestion de cette association. Notre demande a dû être renouvelée de nombreuses fois avant de trouver une satisfaction très partielle après le dépôt d'un recours CADA. Les éléments transmis ne permettent malheureusement pas de faire toute la lumière sur la gestion d'Erai. Ces éléments, à défaut de lever les inquiétudes, les nourrissent.

L'association Erai vit au dessus de ses moyens depuis plusieurs exercices et ce, avec le concours de l'argent public. Le rapport du Commissaire aux Comptes émet des réserves successives depuis 2010, notamment en ce qui concerne la dépréciation des titres de participation et des comptes courants des filiales. En 2013, ces réserves portent sur deux des trois pages d'explication de l'annexe ! Pour l'année 2013, le déficit de ces filiales s'élevait à près de 2,4

Téléphone : 04 26 73 40 00
Télécopie : 04 26 73 42 18

Conseil régional Rhône-Alpes - 1, esplanade François Mitterrand - CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 02
www.rhonealpes.fr

*Pour venir à la Région, utilisons les transports en commun : Tramway 1 - Bus n° 63 - 8 - 91
Cars du Rhône lignes 105 - 125 - 185 - Arrêt Montrochet / Hôtel de Région*

millions d'euros, montant qui, cumulé aux années précédentes, aboutit à 7,2 millions d'euros depuis 2010 et une situation nette négative de 5,8 millions d'euros.

La comptabilité analytique, demandée par votre chambre lors de son audit de 2008, et les comptes consolidés ne nous ayant pas été transmis, il nous est impossible d'évaluer objectivement l'étendue des pertes et la gestion de cet organisme.

Nous croyons que seule la Chambre régionale des Comptes, dans son champ de compétences, peut obtenir les informations nécessaires permettant le contrôle de gestion de cette association, bénéficiaire d'argent public, afin d'en évaluer la régularité, l'économie (dans l'utilisation des fonds publics) et l'efficacité.

Madame la présidente, nous attirons votre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à permettre l'examen attentif des comptes et de leurs objets du groupe Erai. Cet examen devrait être réalisé par le conseil régional Rhône-Alpes. Mais, comme nous ne sommes pas arrivés à obtenir des informations précises, et ce malgré de nombreux courriers, nous doutons qu'il soit régulièrement effectué.

Joint à ce courrier, vous trouverez d'ores et déjà certains éléments à même de vous éclairer sur ce dossier : les rapports du Commissaire aux Comptes (années 2010 à 2013) ainsi qu'une note présentant les éléments de contexte. Nous tenons, bien entendu, à votre disposition l'ensemble des documents dont nous disposons.

Nous vous prions de croire, Madame la présidente, à l'expression de nos sincères salutations.

Pour le Groupe Europe Ecologie – Les Verts et apparentés

Alexandra CUSEY et Jean-Charles KOHLHAAS



Copie : Monsieur Jean-François DEBAT, Vice-président délégué aux finances.